



Note de présentation du projet Jéroboam

24 septembre 2019

Jéroboam est un projet des salariés de Verallia, visant à faire de l'introduction en bourse des actions de la société une opération exemplaire en matière de responsabilité sociale et environnementale, et d'attirer ainsi au capital de Verallia une catégorie d'investisseurs sensibles à ces aspects et susceptibles d'accompagner sur le long terme le développement de l'entreprise :

Adoption du statut de société à mission

Jéroboam s'inscrit dans le courant de pensée qui repositionne et valorise l'entreprise dans son environnement sociétal, et propose l'adoption du statut récemment créé d'entreprise à mission. La mission de Verallia sera de développer des contenants en verre et les processus de production associés d'une manière toujours plus bénéfique pour la planète, les consommateurs et les employés.

Gouvernance équilibrée

Jéroboam propose de mettre en place au sein de Verallia une gouvernance équilibrée, qui devra être à l'avenir le lieu d'un consensus responsable entre administrateurs nommés par les actionnaires, ceux nommés par les salariés et des administrateurs indépendants choisis pour leur compétence.

Dialogue social exemplaire

Jéroboam propose la mise en place d'une infrastructure de dialogue social exemplaire dans l'ensemble des implantations du groupe, dotés de moyens importants pour remplir sa mission, et d'un comité mondial en charge de la diffusion des meilleures pratiques sociales au sein du groupe.

Projet d'entreprise consensuel

Jéroboam propose d'adopter comme principe de fonctionnement à l'avenir la consensualité du projet d'entreprise, garante de l'engagement de l'ensemble des salariés. Dans un premier temps, Jéroboam propose l'adoption de mesures de mise en conformité avec sa mission : rattrapage du retard accumulé en matière d'équipements de sécurité et de santé des travailleurs, refonte des cycles de production pour diminuer la pénibilité, collaboration avec le laboratoire de recherche de Saint-Gobain, développement de l'Ecole Verrière, développement du recyclage.

Partage de la valeur équitable

Jéroboam propose d'établir des principes clairs et motivants pour un partage équitable de la valeur créée entre capital humain et capital financier, à l'occasion de l'introduction en bourse et à l'avenir : allocation d'une prime exceptionnelle représentant 10% de la plus-value réalisée par les actionnaires sortants, mécanismes similaires à l'avenir en cas de distribution d'un dividende exceptionnel aux actionnaires, déploiement d'un système d'intéressement motivant dans l'ensemble du groupe.



Actionnariat cible

Jéroboam vise un actionnariat stable composé de bpifrance, qui augmenterait de 10 à 20% sa participation à l'occasion de la mise en bourse, et d'un actionnariat salarié qui passera, au travers d'un programme d'attribution d'actions gratuites, de 3 à 7,5% à un horizon de 5 ans. Compte-tenu de l'« equity story » proposée, Jéroboam escompte une présence largement majoritaire des investisseurs « ESG »¹ dans le flottant, susceptibles d'accompagner le développement du groupe sur le long terme.

Mise en œuvre de Jéroboam

Jéroboam se matérialisera par la signature, à l'occasion de l'introduction en bourse, d'un accord collectif, entre l'entreprise, ses syndicats représentatifs, et ses actionnaires actuels, reprenant les propositions de Jéroboam et détaillant pour chacune les modalités de mise en œuvre. Les termes de cet accord seront inclus dans les documents d'information sur l'entreprise mis à la disposition des investisseurs.

Les termes de la mise en bourse seront amendés en conséquence, avec en particulier la mise en place d'une augmentation de capital de l'entreprise simultanée à l'introduction en bourse. Le produit de l'augmentation de capital, d'un montant compris entre 550 et 650 millions d'euros, servira à financer les mesures de mise en conformité à la mission, le paiement de la prime exceptionnelle pour les salariés, et à réduire l'endettement net du groupe.

Equipe projet

- Dominique Spinali, délégué syndical central, secrétaire du Comité Européen Verallia
spinalicgt@gmail.com, **06 40 69 59 76**
- Mohammed Oussedik, secrétaire général CGT Verre Céramique,
m.oussedik@cgt.fr, **06 59 66 44 09**
- Karina Aitoufollah, Directrice de cabinet CFE-CGC,
karina.aitoufollah@cfecgc.fr, **06 99 97 50 00**
- Anthony Chêne, Président du syndicat CFE-CGC Chimie Lyon
anthonychene@orange.fr, **06 99 64 70 04**
- Christophe Clerc, Avocat, Descartes Legal,
c.clerc@descartes.law, **06 23 15 25 72**
- François Faure, Président, NewCode,
francois.faure@newcode.eu, **+44 7496 265111 / 06 73 33 50 88**
- Gabriel Cournelle, Associate, NewCode,
gabriel.cournelle@newcode.eu, **06 50 45 30 23**

¹ Responsabilité Environnementale, Sociale et Gouvernance